



Tarifs 2024 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Le Cap d'Opale*** à Ambleteuse Pension complète	Mini Week-end		Maxi Week-end	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
Adulte	115 €	64 €	220 €	138 €
Enfant 12-15 ans	104 €	59 €	198 €	123 €
Enfant 06-11 ans	92 €	53 €	176 €	113 €
Enfant 02-05 ans	69 €	37 €	132 €	84 €
Enfant - 2 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Séjour en Pension Complète

Mini week-end : du samedi 17h au dimanche 17h - **Première prestation** : dîner ; **Dernière prestation** : déjeuner.

Maxi week-end : du vendredi 17h au dimanche 17h - **Première prestation** : dîner ; **Dernière prestation** : déjeuner.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Linges de lit et de toilette fournis - Animaux non admis.

Libération des logements pour 10h.

IMPORTANT : MODALITÉS 2024

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2023 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2024.

Signature



Tarifs 2024 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Le Herbau*** à Gérardmer Location	Maxi Week - end Du 01/03 au 10/03 et du 29/03 au 20/12/2024		Mid Week Du 26/02 au 08/03 e du 01/04 au 22/12/2024	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
	Hors vacances scolaires et hors ponts		Hors 08/07 au 30/08/2024	
Gîte 4 personnes	280 €	186 €	410 €	280 €
Gîte 7 personnes	350 €	238 €	510 €	359 €
	Pendant les Vacances scolaires et ponts du 1 ^{er} Novembre		Période du 06/05 au 10/05/2024 et du 08/07 au 30/08/2024	
Gîte 4 personnes	300 €	204 €	520 €	378 €
Gîte 7 personnes	380 €	264 €	620 €	455 €

Séjour en Location (Prix en TTC)

Maxi week-end : du vendredi 17h au dimanche 10h - **Mid week** : du lundi 17h au vendredi 10h.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Caution de 150 € demandée à l'arrivée.

Accès aux installations de la résidence - Linges de lit (draps et taies d'oreillers) et de toilette non fournis.

Animaux admis - Ménage non compris.

IMPORTANT : MODALITÉS 2024

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2023 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2024.

, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Signature



Tarifs 2024 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Tarifs Chambre privée - Prix / nuit (à partir de)				
L'Escale à Dunkerque Nuit seule (max. 10 nuits)	du 03/02 au 01/12/2024			
	dimanche à jeudi		vendredi et samedi	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
Chambre simple	57 €	26 €	72 €	35 €
Chambre double	72 €	35 €	87 €	43 €
Chambre triple	87 €	43 €	102 €	52 €
Chambre 4 personnes	97 €	47 €	113 €	57 €
Chambre 6 personnes	113 €	52 €	134 €	66 €

Séjour en Nuit seule (tarifs individuels hors événement spécial)

Logements disponibles à partir de 17h00 et à libérer pour 10h00.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Linges de lit et de toilette fournis - Animaux non admis.
Séjour de maximum 10 nuitées.

IMPORTANT : MODALITÉS 2024

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2023 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20 € de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés.
Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2024.

Signature

Tarifs 2024 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

La Petite Fecht*** à Munster Location	Maxi Week-end Du 29/03 au 20/12/2024		Mid Week Du 01/04 au 22/12/2024	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
	Hors Période du 22/11 au 22/12/2024		Hors Période du 08/07 au 30/08 et du 25/11 au 20/12/2024	
Gîte 4 personnes	230 €	142 €	385 €	259 €
Gîte 6 personnes	290 €	185 €	465 €	319 €
	Période du 22/11 au 22/12/2024		Période du 06/05 au 10/05 et du 08/07 au 30/08/2024	
Gîte 4 personnes	250 €	160 €	430 €	298 €
Gîte 6 personnes	310 €	203 €	530 €	376 €
			Période du 25/11 au 20/12/2024	
Gîte 4 personnes			440 €	307 €
Gîte 6 personnes			540 €	385 €

Séjour en Location (Prix en TTC)

Maxi week-end : du vendredi 17h au dimanche 10h - **Mid week** : du lundi 17h au vendredi 10h.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Caution de 150 € demandée à l'arrivée.

Accès aux installations de la résidence - Linges de lit (draps et taies d'oreillers) et de toilette non fournis.

Animaux admis.

IMPORTANT : MODALITÉS 2024

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2023 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2024.

Signature